



Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF

Washington D.C. (réunion virtuelle)

Mardi 22 juin 2021 – mercredi 23 juin

PLAN D'ACTIVITE ET BUDGET DES CIF POUR L'EXERCICE 22

RÉSUMÉ

1 Contexte stratégique

1. Les Fonds d'investissement climatique (CIF) sont en première ligne de l'action climatique mondiale. Au cours des 13 dernières années, les CIF, dont les ressources se chiffrent à 8,5 milliards de dollars, ont mobilisé l'appui de partenaires de développement essentiels et catalysé des changements porteurs de transformations dans le cadre de 376 projets d'investissement novateurs et intelligents sur le plan climatique dans plus de 72 pays en développement. Les CIF ont encouragé l'innovation et ont orienté les investissements stratégiques sur des domaines d'intervention climatique prioritaires, et continuent à jouer un rôle de chef de file dans le domaine du financement climatique, notamment en mettant en place de nouveaux modèles d'activité et d'investissement et en favorisant la coopération avec de multiples BMD ainsi que la poursuite d'approches de planification des investissements inclusives et pilotées par les pays.
2. Dans un contexte caractérisé par les perturbations catastrophiques et sans précédent causées par la pandémie de COVID-19, les CIF ont poursuivi leur approche novatrice et inclusive pour fournir un appui aux pays et aux BMD en utilisant des mécanismes de financement propices à la reprise et à une reconstruction de meilleure qualité et plus écologique, surmonter les effets persistants de la pandémie sur les populations et les économies et se préparer aux crises que provoquera le changement climatique à brève échéance. Les CIF ont aussi poursuivi l'élaboration d'une nouvelle série de mécanismes de financement novateurs, notamment la modélisation d'un CTF 2.0 revitalisé et la conception d'un nouveau guichet d'investissement axé sur des technologies, des modèles et des approches présentant des risques élevés, mais ayant un fort impact. Au cours de l'année écoulée, les CIF ont déployé d'importants efforts stratégiques de collaboration et de sensibilisation, notamment en s'employant à resserrer leurs partenariats et à exploiter les possibilités de mener des actions complémentaires avec différentes entités mondiales.
3. Les CIF prévoient, durant l'exercice 22, de prendre des mesures dans les nouveaux domaines prioritaires en suivant des approches novatrices et inclusives. Les programmes d'investissement des CIF qui viennent d'être approuvés, et qui devraient être opérationnels à brève échéance, contribueront à promouvoir la réalisation d'une vision climatique de plus grande envergure aussi bien dans les pays que dans les BMD partenaires des CIF, tout en favorisant un meilleur alignement des compétences spécialisées et des ressources à l'échelle des institutions financières de manière à optimiser leur impact. Les CIF continueront également d'organiser des

réunions virtuelles et des webinaires stimulants consacrés aux enjeux climatiques actuels et à l'avenir de l'action climatique dans un monde frappé de plein fouet par la pandémie de COVID-19.

2 Proposition de budget pour l'exercice 22

4. Le budget de 23,03 millions de dollars proposé pour l'exercice 22 a pour objet d'assurer la poursuite des opérations dans les domaines d'intervention stratégiques du partenariat des CIF ; il comprend un montant de 20,45 millions de dollars pour les services administratifs et un montant de 2,58 millions de dollars pour les activités pluriannuelles¹.

État récapitulatif des engagements du budget de l'exercice 22 (milliers de dollars)

	CTF	SCF	Total
Total	11 775,6	11 254,0	23 029,7
Services administratifs	10 050,6	10 404,0	20 454,7
Activités pluriannuelles :	1 725,0	850,0	2 575,0
<i>Collaboration avec les pays</i>	-	625,0	625,0
<i>Initiatives spéciales</i>	1 725,0	225,0	1 950,0

5. Les ressources du budget de l'exercice 21 ont été utilisées dans les limites de l'enveloppe approuvée. Elles n'ont pas été utilisées dans la mesure prévue dans quelques domaines parce que certaines des activités prévues se sont déroulées de manière virtuelle ou ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19. Les dépenses associées à l'Administrateur fiduciaire devraient légèrement dépasser le budget approuvé, car les frais de gestion ont augmenté avec les montants détenus dans les fonds fiduciaires.
6. L'Unité administrative, les BMD et l'Administrateur ont déployé d'importants efforts tout au long de l'exercice 21 dans le but de concevoir et de mettre en œuvre les programmes des CIF venant d'être approuvés, y compris l'Initiative d'assistance technique des CIF pour une relance verte et résiliente face au climat après la pandémie de COVID-19 (*CIF COVID-19 Technical Assistance Response Initiative for Green and Climate Resilient Recovery* (Guichet COVID-19) et le Programme d'investissement pour l'accélération de la sortie du charbon (ACT) (voir la section 3.2 pour plus de détails sur les nouveaux programmes). Les économies réalisées durant l'exercice 21 en raison de l'annulation des réunions des Comités des fonds fiduciaires et d'autres activités en présentiel ont été affectées à ces efforts.
7. Le budget proposé pour l'exercice 22 est conforme aux projections des frais administratif du SCF jusqu'à l'exercice 28 et aux décisions prises par le Comité du SCF en matière de réduction des coûts. Les augmentations marginales enregistrées pour certaines rubriques du budget de l'exercice 22 ont essentiellement pour objet de financer les travaux de préparation et de mise

¹ La proposition de budget couvre les services administratifs, qui sont les services de base assurés par l'Unité administrative des CIF, les équipes des points focaux des BMD et l'Administrateur dans le but d'accomplir la mission des CIF, et qui représentent une proportion importante du plan d'activité annuel des CIF. Les activités pluriannuelles se rapportent généralement à des initiatives particulières ou visent des objectifs qui peuvent couvrir plusieurs exercices.

en œuvre des nouveaux programmes, y compris la préparation des documents de conception, des modalités opérationnelles, des manifestations d'intérêt et d'autres activités, et de couvrir l'accroissement attendu du recouvrement des coûts indirects de la Banque mondiale au titre des secrétariats des fonds d'intermédiaires financiers. Une demande de ressources budgétaires supplémentaires, dans le but de financer les frais liés à la mise en œuvre des nouveaux programmes proposés, y compris la mise en place de la structure financière et de gouvernance, et le coût de la préparation des projets et de la réserve des nouveaux programmes, sera présentée une fois que le montant des contributions à ces nouveaux programmes aura atteint un niveau suffisant.

8. Les ressources budgétaires pluriannuelles proposées pour l'exercice 22 rentrent dans deux catégories : 1) la collaboration avec les pays (0,625 million de dollars), et 2) les initiatives spéciales (1,95 million de dollars). Des détails sur cet appui budgétaire sont présentés dans le tableau ci-après :

Budget de l'exercice 22 proposé pour les activités pluriannuelles (milliers de dollars)

	Total	CTF	SCF	Programmes du SCF		
				FIP	PPCR	SREP
Budget total proposé pour les activités pluriannuelles	2 575,0	1 725,0	850,0	249,5	517,3	83,3
Collaboration avec les pays	625,0	-	625,0	200,0	425,0	-
<i>Activités de collaboration avec les pays coordonnées par l'Unité administrative des CIF</i>	225,0	-	225,0	-	225,0	-
<i>Activités de collaboration avec les pays coordonnés par les BMD</i>	400,0	-	400,0	200,0	200,0	-
Initiatives spéciales	1 950,0	1 725,0	225,0	49,5	92,3	83,3
<i>Plateforme de collaboration des CIF (CCH) - Phase III</i>	450,0	225,0	225,0	49,5	92,3	83,3
<i>Prolongement de l'Initiative pour l'évaluation et l'apprentissage : budget proposé – année 3 (Ex. 22)</i>	1 500,0	1 500,0	-	-	-	-

9. **Collaboration avec les pays (0,625 million de dollars)** : les activités ci-après sont proposées pour la catégorie du budget de collaboration avec les pays :

- a. **Établissement de profils climatiques et sanitaires nationaux (0,225 million de dollars)** : ce budget appuiera la préparation, en collaboration avec la Banque mondiale, de six profils climatiques et sanitaires nationaux, qui constitueront une évaluation initiale au niveau des pays des risques que les changements climatiques actuels et prévus posent pour la santé humaine, et des politiques et programmes de santé publique qui doivent être approuvés dans le but de réduire les risques sanitaires.
- b. **Appui aux activités de collaboration avec les pays coordonnées par les BMD (0,4 million de dollars)** : ce budget apportera des financements complémentaires aux activités coordonnées par les BMD pour répondre aux demandes formulées par les pays en vue d'obtenir un appui pour la prise en compte systématique des questions de parité femmes-

hommes, l'apprentissage Sud-Sud, le renforcement des systèmes nationaux de présentation des résultats et les examens par les parties prenantes de la mise en œuvre des plans d'investissement et des programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR).

10. **Plateforme de collaboration des CIF - Phase III (0,45 million de dollars)** : ce budget financera la poursuite du développement de la plateforme de collaboration des CIF (CCH), notamment l'intégration d'un tableau d'affichage des résultats de plus vaste portée et la présentation de résultats et d'analyses concernant la parité femmes-hommes. L'annexe 3 présente de plus amples détails sur la proposition de renforcement de la plateforme dans le cadre de la phase III.
11. **Élargissement de l'Initiative pour l'évaluation et l'apprentissage (1,5 million de dollars) : un budget de 1,5 million de dollars est proposé pour les activités de l'exercice 22 (année 3) poursuivies dans le cadre de l'Initiative pour l'évaluation et l'apprentissage.** Les financements disponibles durant l'exercice 22 seront consacrés à l'élargissement des leçons acquises en matière d'évaluation et d'apprentissage à de nouveaux auditoires déterminés grâce à une cartographie des parties prenantes ; à la participation à des activités d'apprentissage stratégiques et au partage d'informations avec les pays, les BMD et d'autres entités ; au lancement d'une évaluation plurisectorielle des impacts sur le développement des programmes des CIF ; et à d'autres initiatives. Le [Rapport annuel de l'exercice 21 et le plan de travail pour l'exercice 22 de l'Initiative spéciale pour l'évaluation et l'apprentissage](#) présentent de plus amples informations en la matière. Un plan de travail détaillé sera également examiné lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF en juin 2021. L'allocation des frais proposés au SCF au titre de cette Initiative spéciale est conforme à la méthode consistant à répartir les coûts entre les programmes du SCF, approuvée dans le document sur les coûts administratifs et les options de financement à long terme du SCF intitulé [Long-term SCF Administrative Costs and Funding Options](#) (SCF/TFC.IS.1/2)

3 Orientations stratégiques pour l'exercice 22

12. Les CIF porteront leur attention, non seulement sur les programmes de travail de base courants et des initiatives spéciales de l'Unité administrative, des BMD et de l'Administrateur, mais aussi sur les activités suivantes :
13. **Mise en œuvre des nouveaux programmes d'investissement des CIF** : les travaux consacrés à la mise en œuvre des cinq nouveaux programmes d'investissement des CIF continueront d'être l'un des grands objectifs stratégiques de l'exercice 22. Les activités connexes poursuivies durant l'exercice donneront lieu à l'ouverture d'un ou de plusieurs nouveaux comptes de programmes, à la modification des documents constitutifs et des instruments juridiques existants, à la mise au point de nouveaux documents juridiques (y compris la mise à jour des documents de conception/d'exécution des programmes), à l'établissement d'un processus permettant aux pays bénéficiaires éligibles de soumettre des manifestations d'intérêt et à la constitution d'un groupe d'experts chargé d'examiner ces soumissions, au lancement des travaux de préparation et d'approbation des plans d'investissement et à la mise en place d'une

structure de gouvernance pour les nouveaux programmes.

- 14. Guichet COVID-19 :** Les CIF poursuivront la mise en opération du Guichet COVID-19 durant l'exercice 22. Ce guichet continuera d'offrir un appui sous forme d'assistance technique et de renforcement des capacités aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour leur permettre d'intégrer des politiques et des investissements verts, à faible intensité de carbone et résilients face au climat dans les plans de relance qu'ils ont formulée par suite de la pandémie de COVID-19.
- 15. Guichet des nouvelles opérations climatiques des CIF et mobilisation du secteur privé :** les CIF s'emploieront à mettre rapidement le guichet des opérations climatiques (*Climate Ventures* (CCV) en service une fois qu'il aura été approuvé ; ce mécanisme, qui doit être intégré dans le modèle d'activité des CIF, permettra en effet de conférer au BMD la souplesse et les incitations nécessaires à la fourniture d'un appui à des technologies, des modèles et des approches posant des risques particulièrement élevés, mais ayant aussi un fort impact. Les nouveaux programmes des CIF devraient, par ailleurs, bénéficier d'un important appui du secteur privé. Le processus de sélection des pays qui bénéficieront de ces derniers commencera durant l'exercice 22, après leur lancement. Les CIF continueront également de promouvoir des structures de collaboration avec le secteur privé, y compris des investisseurs institutionnels, qui pourraient être porteuses de transformations au niveau des fonds des CIF.
- 16. Activités stratégiques de collaboration et de sensibilisation des CIF :** les CIF continueront de s'employer à resserrer leurs partenariats, à saisir les possibilités de mener des actions complémentaires avec leurs principaux partenaires de développement et de tirer parti de leur contribution systématique à l'action climatique mondiale.
- 17. Mécanisme d'assistance technique des CIF :** la liste définitive des projets ayant pour objet d'aider les pays à assurer une reprise verte et résiliente sera approuvée d'ici la fin de juin 2021. Durant l'exercice 22, le Mécanisme d'assistance technique des CIF coordonnera avec les pays bailleurs de fonds et les BMD partenaires la gestion et le suivi de la mise en œuvre des projets approuvés dans le cadre de l'initiative. Outre les programmes établis, les enseignements et les leçons tirées des activités de partage des connaissances et des consultations locales contribueront à la conception des programmes et à l'apport d'informations utiles pour la réalisation de futures études de cas portant sur la manière dont les pays en développement peuvent mieux reconstruire à l'issue de la pandémie de COVID-19.
- 18. Développement de la plateforme de collaboration des CIF - phase 3:** durant l'exercice 22, des travaux supplémentaires seront consacrés au développement des systèmes, qui feront l'objet de mises à niveau importantes, et à l'automatisation de nouveau processus de la plateforme de collaboration de manière à intégrer les améliorations suivantes : module pour la parité femmes-hommes, renforcement et amélioration des résultats, système d'alerte, et migration vers une plateforme en nuage

4 Examen du portefeuille des CIF

19. Durant l'exercice 1, les CIF ont fourni un appui à 72 pays pour leur permettre de poursuivre un développement durable intelligent sur le plan climatique en exécutant un portefeuille de 376 projets pour lesquels des cofinancements ont été mobilisés à hauteur de 61,2 milliards de dollars, dont 19,6 milliards de dollars auprès du secteur privé. Au 30 juin 2021, le CTF financera 159 projets² dans 38 pays pour un montant total approuvé de 5,5 milliards de dollars. Les trois programmes actuels du SCF—le Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR), le Programme d'investissement forestier (FIP), et le Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)— affichent des progrès systématiques, et les ressources requises pour 187 projets dans 49 pays devraient être approuvées d'ici le 30 juin 2021 pour un montant total de 2,3 millions de dollars. Le Programme d'assistance technique contribue à la mise en œuvre des 30 projets inclus dans son portefeuille pour un montant total approuvé de 32 millions de dollars.
20. Les CIF sont en bonne voie d'engager l'intégralité de leurs ressources puisqu'environ 8,2 milliards de dollars devraient être affectés à des programmes d'ici la fin de l'exercice 22, ce qui correspond à 96 % de leur réserve actuelle. Selon les projections, les six derniers projets figurant dans les programmes du SCF, qui portent sur un montant de 50 millions de dollars, seront approuvés par le Sous-comité, et le GESP poursuit la mise en œuvre du plan et de la réserve indicative de projets. Les ressources supplémentaires provenant de l'annulation des allocations du CTF seront réaffectées à de nouveaux programmes novateurs. Par ailleurs, bien que la réserve du SREP compte neuf projets, des évaluations seront systématiquement effectuées de manière à garantir une allocation optimale pour produire des impacts.
- 21. La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur les programmes des CIF,** qu'il s'agisse des projets en cours ou de ceux qui se trouvent dans la réserve. Les mesures de distanciation sociale, de restrictions aux déplacements et d'imposition de limites au nombre de personnes pouvant se réunir ont systématiquement ralenti le déroulement de certaines activités des projets et, de ce fait, le rythme des décaissements. Des retards ont été observés au niveau de la passation des marchés, des travaux sur le terrain, de la fourniture de biens et de l'installation de matériels, de la collaboration avec les parties prenantes et des travaux de génie civil. Ces problèmes ont également entraîné le report des dates de clôture de projets ainsi que des dates ciblées pour l'approbation des financements.

² Ces projections ont été établies sur la base de la réserve actualisée en février 2021. Opérations climatiques (*Climate Ventures* -CCV)